

2013

Présentation du nouveau véhicule de secours « BEA » (bras élévateur aérien) du CIS Fodéré



Vendredi 29 novembre 2013, à 15 heures 45,
Centre d'incendie et de secours à Nice

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Julie MOZIYAN – 04.97.18.62.07. – 06.45.92.77.51.

jmoziyan@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 06.66.73.43.58.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

La poursuite des travaux de restructuration du CIS Fodéré

Le 6 février dernier était inauguré le gymnase Michel MEGE, dernière réalisation livrée dans le cadre du vaste programme de rénovation, de réhabilitation et de restructuration du parc immobilier du SDIS dans les Alpes-Maritimes, et concernant plus particulièrement les casernes de Nice.

Celles-ci ont fait l'objet de travaux très importants depuis 2006.

La reconstruction du CIS de Nice Bon-Voyage, de la base nautique de la Tour Rouge sur le port de Nice, les améliorations apportées à la caserne Hancy et la réhabilitation des casernes Magnan et Fodéré s'inscrivent dans ce cadre.

La caserne **Fodéré a bénéficié de 2,7 M€ de travaux entre 2007 et 2012**, travaux portant sur la rénovation des logements, la reprise en peinture des cages d'escaliers, la réfection des réseaux d'eau chaude et de chauffage, celle des sanitaires ou encore la réfection de l'enrobé de la remise avec réalisation d'un marquage au sol.

Après 2M€ de travaux réalisés en 2012, ce sont encore 995 000 € qui ont été investis en 2013 pour la restructuration de ce centre de secours.

Les principales opérations lancées cette année ont concerné en premier lieu la mise en place d'un système radio de relevage des énergies (530 000 €), des travaux d'électricité (120 000 €), de faux plafonds et de cloisons (107 000 €), d'étanchéité (68 000 €) auxquels se sont rajoutés diverses opérations annexes.

Sur un plan plus pratique, les travaux ont porté sur :

- La réalisation d'un local désinfection, situé à l'extérieur,
- La réfection des sanitaires, des parties communes, des locaux techniques, « formation », « prévision », CSTA et bureau d'ordre au rez-de-chaussée du bâtiment. Au 1^{er} étage, si le réfectoire a été terminé, la salle TV, le foyer et les parties communes sont en cours de travaux. Au 2^{ème} étage, la salle de fitness est terminée, cependant que la salle de cours et les sanitaires sont terminés, tandis que les parties communes restent à entreprendre.

Pour 2014, 2,920 M€ de travaux sont programmés, qui concerneront les ravalements de façades, la pose de garde-corps aux balcons des immeubles, la réfection de la cour, les réfections des chambres des logés ainsi que les colonnes d'eaux usées.

Le bras élévateur articulé

Dès 1957, les sapeurs-pompiers de la ville de Nice ont souhaité se doter d'un moyen aérien opérationnel permettant de faire face aux risques incendie dans la vieille ville.

Une échelle sur porteur, manuelle, appelée « Gugumus », manœuvrée par 4 pompiers a rempli cet office. Mais cet engin, basé à la caserne Fodéré, est désormais obsolète et n'est plus à même de répondre aux besoins opérationnels.

Pour adapter les moyens techniques aux conditions d'intervention, le groupement territorial sud a participé à l'élaboration d'un cahier des charges en vue de la fabrication d'un nouvel engin, un bras élévateur articulé, aux performances accrues et doté d'un gabarit compatible avec les particularités du Vieux-Nice (comme des autres vieilles villes environnantes d'ailleurs).

Cet engin, d'un coût de 182 000 €, a été conçu sur la base d'un véhicule civil, sélectionné pour ses performances et son gabarit réduit. Celui-ci lui permet de passer dans 60 ruelles (sur les 80 que compte le Vieux-Nice), alors que seules 9 rues étaient auparavant accessibles.

Le groupement fonctionnel technique a apporté un concours essentiel à la conception de cet engin et à sa réalisation par la société qui a obtenu le marché de sa construction.

D'ailleurs, et c'est à souligner, et afin de rémunérer les connaissances apportées par les services du SDIS 06 à la construction de ce véhicule, une clause contractuelle prévoit que le titulaire du marché versera une redevance de 2% du prix de règlement hors TVA pour les ventes d'engins du même type construits ultérieurement et de 2 % pour les locations de ce même genre d'appareils.

Le CIS Nice Fodéré

Au 1^{er} janvier 2013, le C.I.S. Fodéré compte 85 sapeurs-pompiers professionnels pour un effectif journalier de 20 SP (ainsi qu'un PATS depuis août 2013) :

- 4 officiers, dont 3 affectés au centre
- 62 sous-officiers,
- 21 caporaux et sapeurs.

En 2012, le C.I.S. Fodéré a effectué :

- 9288 interventions
- 10 133 sorties d'engins.

Cela représente 21 % des interventions du GT Sud

Des locaux offrant un nombre important de logements

Le Centre d'incendie et de Secours de Nice Fodéré est mis à disposition du SDIS des Alpes-Maritimes par la Mairie de Nice au travers d'une convention de transfert intervenue lors de la départementalisation, sans contrepartie de loyer. Le lot attenant, parcelle IZ 0015 de 400 m², toujours utilisé par le service du nettoyage, fait partie de la dite convention.

Le centre a été inauguré le 10 août 1972.

Il comporte quatre bâtiments avec un sous-sol, **comprenant 45 appartements de service**, 1 f1, 16 f2, 15 f3 et 13 f4, des remises pour le stationnement des véhicules d'interventions, surmontées d'un grand Gymnase et une cour.

L'emprise au sol est de 2270 m²

Le Bâtiment « A » principalement à usage d'habitation R+7 est situé au 27 rue Fodéré.

Il est composé de **11 appartements de service** 2/2 pièces, 7/3 pièces et 2/4 pièces, pouvant accueillir les sapeurs-pompiers et leurs familles.

Le bâtiment « B » R+3, surmonté du bâtiment « A », est réservé à l'administration et aux **personnels non logés**.

Le Bâtiment « C » à usage d'habitation R+8 est situé au 7 rue De Mayer.

Il est composé de **16 appartements** de service 8/2 pièces, 2/3 pièces et 6/4 pièces, dont un f2 pour les officiers de garde.

Le Bâtiment « D » à usage d'habitation R+7 est situé au 5 rue De Mayer.

Il est composé de **18 appartements de service** 1/1 pièce, 6/2 pièces, 6/3 pièces, 5/4 pièces et des caves en rez-de-chaussée. Il ne communique à la caserne que par le sous-sol.

Le sous-sol implanté sous la caserne est d'environ 2000 m². Il est composé de deux entrées, l'une sur la rue de Mayer, l'autre sur la rue Fodéré. Il permet de stationner 50 véhicules, comprend 34 caves, la chaufferie et les alimentations en eau.

La cour, d'un total de 917 m², donnant sur la rue Fodéré, permet le stationnement des véhicules de service, les véhicules des personnels de garde non logés, l'approvisionnement en gasoil et le lavage des véhicules. Elle est également utilisée pour les manœuvres de la garde et les rassemblements.

Il faut noter enfin les difficultés liées au manque de place, et en particulier à la faiblesse de l'emprise au sol du CIS.

A ce titre, la Ville de Nice vient de faire part de son intention de céder à la Métropole la parcelle IZ0015 afin d'y édifier un parc autos.

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtementaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

Le coût annuel du SDIS par habitant est de 118 € dans les Alpes-maritimes, contre 86 € dans les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 80 € en moyenne nationale

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2001 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.340 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).